

les directives qui régissent les parcs les plus rapprochés de la circonscription de l'honorable député.

M. Coldwell: Que dire du parc de Fundy? Les candidats ne sont-ils pas recommandés par des gens de l'endroit qui peuvent être des hommes politiques?

Des voix: Non!

M. Coldwell: Cela veut-il dire que les gens qui ne sont pas dans les bonnes grâces de l'organisation politique vont mourir de faim à cause de leurs idées politiques? (*Exclamations*) C'est ce que donne à entendre la question de l'honorable député. Certaines personnes peuvent agir ainsi, mais pas nous.

M. l'Orateur: A l'ordre! A moins que la question ne porte sur un fait précis, cet échange de propos commence à ressembler par trop à un débat. Il vaudrait peut-être mieux, cela étant, en rester là.

(*Plus tard*)

M. A. W. Stuart (Charlotte): J'ai une autre question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Il a annoncé qu'on allait accélérer les travaux dans les parcs nationaux de façon à remédier au chômage. Cela veut-il dire qu'on ne va offrir du travail qu'aux conservateurs et à personne d'autre? (*Exclamations*)

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Cela me paraît une question de privilège. L'honorable député de Bow-River m'ayant posé une question, je lui ai répondu que dans sa circonscription, le Service national de placement...

M. Stuart (Charlotte): Ce n'est pas ce que vous avez dit. Je parle ici du parc de Fundy.

L'hon. M. Hamilton: Si l'honorable député de Charlotte veut bien lire la réponse que j'ai donnée à l'honorable député de Bow-River, il verra ce que j'ai dit. Ce que je disais, c'est que nous utilisons le Service national de placement, qui dépend du ministre du Travail. Lorsque j'ai fait mes communications à la Chambre, la première comme la seconde, je disais que je me soumettrais à la direction du ministre du Travail en ce qui concerne l'embauchage de ces hommes. On a parlé de déplacer des hommes pour les envoyer d'une région dans une autre. Ces déplacements ont toujours fait l'objet des soins du Service national de placement dans la région où on peut le plus probablement trouver les hommes qu'il faut. Cela ne me regarde en rien. J'ai simplement à trouver des occasions de travail, le ministre du Travail et le Service national de placement trouvant les hommes qu'il faut.

[L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle).]

M. Stuart (Charlotte): Ce n'est pas ce que vous avez dit à propos du parc de Fundy.

LE NATIONAL-CANADIEN—CONGÉDIEMENTS
DANS L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): J'ai une question à poser au ministre des Transports. Sait-il que, récemment, les chemins de fer Nationaux du Canada ont congédié des employés dans l'île du Prince-Édouard. Étant donné l'état de l'emprise ferroviaire là-bas, le ministre ne croit-il pas qu'il serait opportun que le National-Canadien prenne des dispositions spéciales en vue de faire exécuter des travaux d'hiver afin d'améliorer l'emprise?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Le ministre des Pêcheries (M. MacLean) a porté cette question à mon attention aujourd'hui même; je me propose d'en parler aux administrateurs du National-Canadien afin d'établir ce qu'on pourrait faire.

L'IMMIGRATION

À PROPOS DES IMMIGRANTS QUI ENTRENT
PAR HALIFAX EN JANVIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration? Est-il maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée le 4 janvier au sujet du pays d'origine des 2,400 immigrants qui doivent arriver à Halifax ce mois-ci, et de nous dire également si un emploi est assuré à tous ceux qui n'ont pas de répondants parmi leurs parents?

L'hon. E. D. Fulton (ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la seconde partie de la question de l'honorable député, je crois que la réponse lui a été fournie le jour où il l'a posée.

Quant à la première partie, je me suis engagé à déterminer aussitôt que possible quels étaient les pays d'origine, mais j'ai l'impression que cela ne nous sera pas possible avant que les navires accostent et que les listes des passagers nous soient communiquées. Du moins, cela ne serait pas possible sans qu'on fasse beaucoup de travail avant le débarquement proprement dit. L'honorable député comprendra qu'il s'agissait d'une nouvelle de journal qui n'a pas été publiée par le ministère et que je ne voudrais pas confirmer en ce moment le chiffre de 2,400.